



# NEWSLETTER

à tous les membres des sections

Newsletter N°1 / avril 2020

## Table des matières

1.	22 <sup>e</sup> assemblée des délégués de la FSV .....	2
1.1	Programme d'activité 2020 de la FSV .....	3
2.	COVID-19 .....	4
2.1	Revendications de la branche .....	4
2.2	Distillation de vin en solution hydroalcoolique .....	5
2.3	Main d'œuvre étrangère .....	5
3.	Swiss Wine Promotion SA.....	6
3.1	Soutien de Swiss Wine Promotion SA durant le COVID-19 .....	6
3.2	Situation des ventes en grande distribution avec le COVID-19.....	6
3.3	Cofinancement OFAG 2020 .....	6
3.4	Déplacement des caves ouvertes.....	7
3.5	Listes des vins pour le Corps Diplomatique.....	7
3.6	Les rapports OSMV et OFAG 2019 .....	7
4.	Formation professionnelle .....	8
4.1	Enquête auprès des employeurs potentiels de diplômé-e-s d'une filière de formation supérieure vitivinicole .....	8
5.	VITISWISS.....	9
5.1	La plate-forme « résidus dans les vins ».....	9
6.	Procédures de consultation en cours.....	10
5.1	19.475 é Iv. Pa. CER-CE. Réduire le risque de l'utilisation des pesticides .....	10
5.2	Train d'ordonnances agricoles 2020 .....	10

## 1. 22<sup>e</sup> assemblée des délégués de la FSV

Les délégués de la FSV se sont réunis le 13 mars 2020 à Bern pour tenir leur assemblée annuelle. La situation liée au coronavirus a obligé la FSV à déplacer l'assemblée des délégués du Tessin à Berne. Les points principaux de cette 22<sup>e</sup> assemblée ont été la présentation de la restructuration de la FSV, la présentation du programme d'activité 2020, la réélection du président pour un second mandat de quatre ans, les remerciements à Kaspar Wetli, représentant du BDW depuis 2009, qui quitte le comité. Enfin de chaleureux remerciements ont été adressés à Chantal Aeby qui part à la retraite après 11 ans à la tête de la FSV.

Les délégués ont également adopté à l'unanimité les comptes de l'exercice annuel 2019 se soldent par un bénéfice de CHF 1'085.10. Ils ont également approuvé à l'unanimité le budget 2020 et donc le maintien de la cotisation de base à CHF 6'000.- par section et confirmé le prix de CHF 20.-/ha. Le rapport d'activité 2019 ainsi que le rapport du président qui s'y trouve ont été acceptés à l'unanimité également.

Les Initiatives "Pour une eau potable et une alimentation saine" et "Pour une Suisse sans pesticide de synthèse" ont également été thématiques.

Le président a présenté la nouvelle structure de la FSV acceptée par les délégués lors de l'assemblée de 2019. Ainsi, VITISWISS et l'ASVEI ont intégré la FSV le 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour une durée minimale de 3 ans. Les discussions pour l'intégration de l'USOE sont en cours. Ceci a induit une modification des statuts que les délégués ont accepté. Le programme d'activité 2020 a également été présenté et adopté à l'unanimité.

### **Nouvelle composition du comité**

Président : F. Borloz

Vice-présidents :

G. Maddalena (TI)

P.-A. Héritier (VS)

Membres :

R. Cipolla et D. Etter (VS)

F. Montet et Ph. Herminjard (VD)

M. Wiederkehr et R. Haug (BDW)

D. Maigre (GE)

C. Guillod (3Lacs)

G. Ramu (ASVEI)

B. Keller (VITISWISS)

Direction : H. Noirjean



## 1.1 Programme d'activité 2020 de la FSV

### Structure et organisation

Etude du renforcement opérationnel du secrétariat

Mise en place du partenariat avec VITISWISS, l'ASVEI et l'USOE

Intégration d'une structure (à définir) de "Jeunes vignerons/vigneresses suisses"

### Politique, économie et recherche

Mise en place de la stratégie vitiviniculture 2025 en collaboration avec l'IVVS

Maintien du dialogue avec l'OFAG en ce qui concerne l'élaboration d'un projet de système des AOP-IGP convenant à tous les acteurs de la branche

Suivi de l'évolution des structures d'AGROSCOPE

Consolidation du groupe parlementaire vitivinicole

Veille législative fédérale et européenne et évaluation des conséquences potentielles pour la viticulture suisse

Soutien de programmes de recherche agronomique menés par AGROSCOPE

### Communication et Promotion

Campagne contre les initiatives

« Pour une eau potable et une alimentation saine » et "Pour une Suisse sans pesticide de synthèse »

Organisation d'un débat ouvert sur les initiatives « Pour une eau potable et une alimentation saine » et « Pour une Suisse sans pesticide de synthèse ».

Communication active sur la viticulture et le vin suisse

Intensification de la communication via la newsletter et la presse professionnelle

Suivi de la campagne de promotion des vins suisses menée par SWP SA

Mise à jour continue de l'onglet "FSV" sur le site internet [www.swisswine.ch](http://www.swisswine.ch)

Communication ciblée auprès du groupe parlementaire vitivinicole

Sensibilisation de la grande distribution pour atténuer l'effet des saisons et des variations de récoltes

### Formation professionnelle

Suite des travaux concernant la prochaine révision totale de la formation initiale

Organisation et tenue des concours vitivinicoles aux SwissSkills 2020

Participation au projet de renouvellement du stand de promotion du champ professionnel agricole

Conduite de la révision du plan d'étude cadre de l'ES Technicien vitivinicole

Consolidation des contacts avec l'administration fédérale et les partenaires

Suivi de l'Observatoire suisse du marché des vins

Suivi de la statistique des stocks, des ventes et de la consommation de la Suisse et des cantons, ainsi que des mois de consommation/stocks d'après la couleur du vin, le cépage et le type de vin, selon la statistique de l'OFAG et/ou d'autres sources fiables

Demande d'une force obligatoire pour la livraison des données de ventes (suivi) à l'OSMV, afin de pouvoir disposer de chiffres complets et fiables pour gérer notre marché vitivinicole

Défense de conditions-cadre permettant un prix à l'hectare qui soit rémunérateur pour les producteurs par une analyse régulière de l'offre

Encouragement de programmes de recherche pour le marketing du vin suisse

## 2. COVID-19

### 2.1 Revendications de la branche

La situation exceptionnelle dans laquelle le coronavirus a plongé le pays est source de graves problèmes, également pour la vitiviniculture. S'il est difficile d'évaluer les pertes, l'inquiétude est grande. La FSV est en contact constant avec les offices fédéraux et l'union suisse des paysans dont elle est membre pour évaluer la situation et défendre les intérêts de la branche vitivinicole. Le 4 avril 2020, l'IVVS et la FSV ont adressé un courrier cosigné au Conseil fédéral comprenant les principales revendications de la branche.

Lorsque les mesures restrictives seront levées, les pertes enregistrées durant cette période de crise due au COVID-19 ne vont pas être compensées. Une réactivation des canaux de vente ne signifiera pas un retour à une situation normale, les gens ne reprendront pas leurs habitudes en un claquement de doigts, à cela s'ajoute que les touristes vont manquer en 2020. Les cuves risquent de rester pleines et la capacité d'encuvage de manquer. Il est vital pour la branche que des mesures de soutien soient mises en place. Les allègements fiscaux ou encore l'octroi de crédit-relais et autres reports d'amortissement de dettes, certes indispensables,

ne suffiront pas à améliorer la situation des vignerons. Ainsi elle demande :

#### **Une aide supplémentaire à la promotion**

: Il est urgent de soutenir une promotion active et massive des vins suisses afin de reprendre des parts de marché, en Suisse et à l'étranger. Il faut donc qu'un soutien direct de publicité pour le vin suisse soit mis en place et que dans l'immédiat, la participation des fonds propres soit entièrement supprimée. Il s'agit également de mettre en place une obligation des importateurs à travailler également avec des vins suisses et pas seulement avec des vins étrangers. Il faut que les vins suisses aient les mêmes chances sur le marché que les vins étrangers.

**Une analyse d'un déclassement facultatif du vin AOC en vin de table et autres catégories inférieures.** Cette mesure de déclassement représente une solution partielle au problème de l'espace disponible dans les caves et participerait à pérenniser la branche en diminuant les stocks.

Le montant de la subvention attendue pour un déclassement devrait se monter CHF 2.-/litre

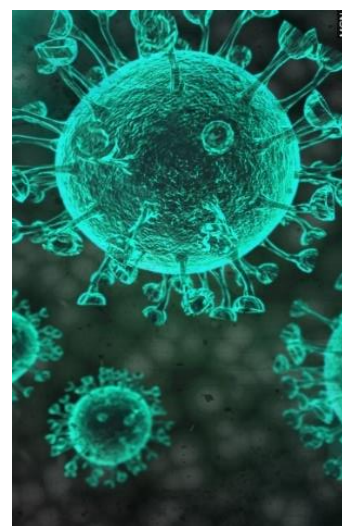
La mise en place d'une **réserve climatique**

Une **campagne de jus de raisin de table et de jus de raisin 2020**

L'assurance que la **poursuite des travaux viticoles** seront autorisés même en cas de confinement

Une autorisation d'entrée sur le territoire suisses de la **main d'œuvre** en possession d'un contrat de travail

L'analyse d'une possible adaptation exceptionnelle des **paiements directs**





## 2.2 Distillation de vin en solution hydroalcoolique

Pour lutter contre le COVID-19, la viticulture met sa pierre à l'édifice. Dans le cadre des mesures permettant de lutter contre la diminution des ventes de vins en lien avec la pandémie de coronavirus, une solution de branche a été développée afin de transformer une partie des stocks en solution hydroalcoolique en faveur des hôpitaux et autres postes sanitaires.

La situation exceptionnelle dans laquelle le coronavirus a plongé le pays est source de graves problèmes, également pour la vitiviniculture. Face à cette crise sans précédent, la FSV, l'USP et AGORA travaillent main dans la main

pour mettre l'innovation au service des vignerons et de la lutte contre le coronavirus. Ainsi, de l'éthanol destiné à la fabrication de désinfectants sera produit, à prix coûtant, pour des organisations à but non lucratif et pendant une période limitée (situation d'urgence). Les clients (principalement les hôpitaux, les maisons de retraite, les centres sanitaires, etc.) mélangent eux-mêmes l'alcool dénaturé en quantité appropriée pour fabriquer les désinfectants. Ils peuvent procéder aux commandes d'éthanol grâce au formulaire en ligne suivant: <https://www.alkohol.agroscope.ch>.

Les vignerons intéressés ont la possibilité d'annoncer jusqu'à 3'000 litres de vins à distiller à l'aide du formulaire suivant : <https://www.agora-romandie.ch/solution-hydroalcoolique/>. AGORA procédera au tri et à la priorisation des annonces en assurant un tournus des régions vitivinicoles et coordonnera la production de solution hydroalcoolique. Les besoins de la part des hôpitaux et autres postes sanitaires étant difficiles à estimer, il est actuellement impossible de savoir quelles quantités de vins pourront être sorties du marché par ce biais-là.

## 2.3 Main d'œuvre étrangère

Le sujet de la main d'œuvre étrangère est un gros problème pour l'agriculture. Les informations changent souvent et il existe des divergences entre ce qui est décidé et ce qui est appliqué.

Vous trouvez des informations mises à jour régulièrement sur le site internet de l'Union suisse des paysans [ici](#).

L'USP a élaboré une liste de plateformes [ici](#). Ces plateformes permettent d'une part aux exploitations agricoles de faire connaître leurs besoins en main-d'œuvre, et d'autre part aux personnes intéressées de voir où des renforts sont nécessaire et même de proposer leurs services.

Il est possible de faire venir des personnes des pays suivants : Roumanie, Portugal, Bulgarie et Espagne. Mais la procédure est plus complexe et le contrat de travail ne suffit plus (voir explications sur site de l'USP). De plus le passage en douane doit être annoncé 24 heures avant à l'USP qui le communique à l'Administration fédérale des douanes. Mais il est problématique de traverser par voie terrestre l'Allemagne, la France et l'Espagne. La voie aérienne est une possibilité. Il y a encore des vols de ligne avec la Roumanie et le Portugal, mais plus avec la Pologne.

De plus, le Conseil fédéral a le 8 avril modifié l'ordonnance

sur les mesures complémentaires dans le domaine de l'assurance-chômage et a en outre décidé de ne plus prendre en considération les revenus issus d'une occupation provisoire dans le calcul de la RHT. Cette adaptation crée une incitation financière du côté des travailleurs pour exercer une occupation provisoire dans une branche qui nécessite actuellement beaucoup de personnel. De fait, bon nombre d'entreprises, notamment dans les secteurs de la santé, de l'agriculture et de la logistique, ont un besoin urgent en personnel.

## 3. Swiss Wine Promotion SA

### 3.1 Soutien de Swiss Wine Promotion SA durant le COVID-19

Swiss Wine Promotion SWP souhaite renforcer son soutien aux vigneron.ne.s suisses durant cette période de confinement. En plus des actions menées tout au long de l'année, SWP a fait, depuis la mi-mars, plusieurs publications ciblées, sur la consommation des vins suisses durant le confinement

sur leurs réseaux sociaux et d'autres actions sont prévues jusqu'à la fin de cette période.

Ils ont également créé un sticker Facebook pour vos photos de profil [ici](#).

En plus de cela, SWP met en place une [page internet \(https://swisswine.ch/fr/les-vins-suissees-domicile\)](https://swisswine.ch/fr/les-vins-suissees-domicile)

qui regroupe, par région viticole, les vigneron.ne.s livrant à domicile afin d'en faire la promotion sur la page d'accueil du site internet Swiss Wine Promotion, la page Facebook ainsi que la page Instagram.

Si vous ne figurez pas sur la liste, vous êtes invités à vous inscrire via le formulaire en ligne [ici](#).

### 3.2 Situation des ventes en grande distribution avec le COVID-19

Selon les récentes discussions que SWP avec les différents acteurs grande distribution, les ventes de vins suisses se maintiennent par rapport à 2019 et ceci malgré les problématiques de logistique (rupture de stock en linéaire)

liées à la priorité donnée aux produits de nécessité dans les livraisons. Le constat est que cette situation de confinement rapproche les consommateurs des produits suisses, inclus le vin.



### 3.3. Cofinancement OFAG 2020

La situation économique compliquée dû aux conséquences du COVID-19 a jeté beaucoup d'interrogations sur les activités promotionnelles, qu'elles soient régionales ou nationales. Suite à plusieurs demandes des différentes filières agricoles (inclus SWP),

l'OFAG nous a transmis un document avec les premiers éléments de réponses liées aux reports des caves ouvertes, l'annulation d'un événement ou le remplacement d'actions par de nouvelles. Ce document qui a été retravaillé par SWP afin qu'il soit disponible

dans les deux langues, a été transmis à tous les directeurs de région ainsi qu'aux partenaires d'organisation de promotion.



### 3.4 Déplacement des caves ouvertes

La tradition des caves ouvertes remonte dans certaines régions à plus de trente ans. Ces événements invitent à découvrir une région, à partager un moment en famille ou entre amis et emmènent à la rencontre de celles et ceux qui font de votre vin, un produit de qualité.

Cette année, en raison de la pandémie de coronavirus qui frappe la Suisse, les caves ouvertes 2020 sont déplacées ceci afin de répondre aux recommandations du Conseil fédéral ainsi qu'aux exigences sanitaires et sécuritaires de l'Office Fédérale de la Santé Publique (OFSP).

Depuis plusieurs semaines, la Suisse est soumise à une interdiction des manifestations privées et publiques. Dans ce contexte, les organisateurs ont la responsabilité d'assurer la protection de la santé du public, des vignerons/vigneresses et toutes personnes impliquées dans la manifestation. Après discussion entre les organisations des six régions viticoles et Swiss Wine Promotion (SWP), il a été décidé conjointement de reporter plusieurs caves ouvertes dans une période plus propice. Divers scénarios sont actuellement envisagés mais aucune date n'ont été retenues à ce jour.

Les organisateurs souhaitent que cette manifestation soit une bouffée d'air frais et un moment de retrouvailles en famille et entre amis après ces temps difficiles.

Dans l'intervalle, Swiss Wine Promotion a mis en place, en collaboration avec les organes de promotion régionales, une page qui regroupe, par régions, les vignerons livrant à domicile durant la période de confinement. Consultez la liste [ici](#).

### 3.5 Listes des vins pour le Corps Diplomatique

Au niveau de la présence de vins suisses dans les ambassades et consulats, SWP est intervenu via Marco Romano auprès du chef du DFAE afin de corriger certaines petites mauvaises habitudes de la part de nouveaux collaborateurs en lien avec la liste du corps

diplomatique. Tout est rentré dans l'ordre très rapidement et nous pouvons remercier la réactivité de la direction du département malgré une situation actuelle particulière. Une rencontre est prévue dès le retour à la normal de cette situation de confinement avec la Cheffe de l'Etat Major

en charge de ce service afin d'améliorer nos relations et développer la présence des vins suisses dans nos représentations extérieures. Globalement, le volume de vin suisse est en progression de 20%.

### 3.6 Les rapports OSMV et OFAG 2019

La consommation des vins suisses durant l'année 2019 s'est clairement améliorée avec des chiffres réjouissants. Le rapport de l'OFAG est annoncé pour le 23-25 avril et sortira simultanément avec celui de l'OSMV.

SWP préparera un communiqué dès que ces informations seront disponibles officiellement.





## 4. Formation professionnelle

### 4.1 Enquête auprès des employeurs potentiels de diplômé-e-s d'une filière de formation supérieure vitivinicole

Adéquation des filières de formation supérieure vitivinicoles aux besoins du marché du travail.

Avec les filières ES, brevet-maîtrise et HES, la branche vitivinicole dispose d'un large éventail de formations supérieures. Afin d'évaluer le positionnement de ces différentes formations les unes par rapport aux autres et d'apprécier leur adéquation aux besoins du marché du travail, AgriAliForm réalise une enquête. Elle s'adresse d'une part aux diplômés des différentes formations entre 2015 et 2019 et d'autre part aux employeurs de ces derniers.

Cette enquête est menée en amont de la révision du plan d'étude cadre de Technicien/ne vitivinicole dipl. ES. Les résultats seront pris en compte dans cette révision avec pour objectif de garantir une palette de formations différenciées en adéquation avec les besoins du marché du travail.

Votre participation à cette enquête contribuera au maintien de filières de formation attractives et permettra à la branche vitivinicole de disposer de professionnels au profil de compétences adapté à leur futur poste.

L'enquête ne dure pas plus de 10 minutes. Le lien suivant vous permet d'accéder directement à l'enquête en ligne adressée aux employeurs. L'OrTra AgriAliForm vous est reconnaissants de prendre le temps d'y répondre d'ici au **27 avril 2020**. Votre réponse est importante pour l'avenir de la formation professionnelle vitivinicole !

<https://fr.surveymonkey.com/r/XYNTQZB>

(pour d'éventuelles questions: [f.matthey@agora-romandie.ch](mailto:f.matthey@agora-romandie.ch))



## 5. VITISWISS

### 5.1 La plate-forme « résidus dans les vins »

La plate-forme nationale pour le monitoring des résidus de produits phytosanitaires dans les vins suisses mise en place par VITISWISS en partenariat avec Agroscope et la station viticole de Neuchâtel est à disposition en continue.

Toute exploitation qui souhaite faire analyser ses vins peut les soumettre à tout moment à la station viticole cantonale de Neuchâtel qui joue le rôle de relais logistique. Les vins doivent être accompagnés d'un [formulaire de demande d'analyse](#) et obligatoirement du plan de traitement correspondant. Les échantillons de vin seront regroupés et acheminés au fur et à mesure au laboratoire

d'analyse.

Cette procédure d'analyse est accessible pour les producteurs suisses en permanence au prix de :

Non-membre : CHF 350.-  
Membre : CHF 280.-  
Utilisateur Label Vinatura : CHF 250.-  
et comprend :

- Analyse multi-résidus et résidus spéciaux (glyphosate, glufosinate, fosetylAI, dithiocarbamates, phosphonates etc.) couvrant la totalité de l'index phytosanitaire (H, F, I) pour la viticulture (total 76 molécules) plus environ 90 contaminants

- Frais de préparation et stockage d'échantillon
- Frais administratifs
- TVA

Le délai de restitution des résultats est en moyenne 8 semaines en fonction du regroupement des échantillons.

En l'état actuel du projet, les exploitants qui souhaitent des renseignements complémentaires sur le plan de traitement sont invités à prendre contact avec les offices cantonaux de leur région. Le groupe de travail se penche actuellement sur les résultats et les plans de traitement et planifie un rapport d'ici la fin de l'année 2020.

Formulaire de demande d'analyse : <https://swisswine.ch/fr/professionnels/plate-forme-residus-de-produits-phytosanitaires>





## 6. Procédures de consultation en cours

### 5.1 19.475 é Iv. Pa. CER-CE. Réduire le risque de l'utilisation des pesticides

La Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-CE) a ouvert une procédure de consultation relative à la mise en œuvre effective de son initiative parlementaire 19.475 "Réduire le risque de l'utilisation des pesticides. » avec délais de réponse jusqu'au 17 mai 2020. La CER-CE entend assurer la trajectoire de réduction des risques découlant des produits phytosanitaires en l'inscrivant dans la loi. Son projet s'inscrit dans la droite ligne du Plan d'action national (PAN)

Produits phytosanitaires. L'initiative inclut aussi les domaines d'utilisation non agricoles et les biocides. L'initiative demande ce qui suit :

- les objectifs du PAN doivent être inscrits dans la loi
- un listage dans les points de vente
- un enregistrement central des utilisations
- les interprofessions prennent et imposent des mesures proportionnelles aux risques et établissent

- un rapport sur leurs effets
- objectif : réduction de l'utilisation des pesticides de 70 % d'ici à 2035.

Les documents relatifs à cette consultation peuvent être téléchargés [ici](#).

La deadline interne pour l'envoi des remarques/commentaires/propositions de modification est fixée au **22 avril 2020**.

### 5.2 Train d'ordonnances agricoles 2020

Le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) a mis en consultation le train d'ordonnances agricoles 2020, avec délai de réponse au 10 mai 2020. Notre branche est principalement concernée par les ordonnances suivantes :

- Ordonnance sur l'agriculture biologique

- Ordonnance sur le matériel de multiplication
- Ordonnance sur les produits phytosanitaires
- Ordonnance du DEFR sur l'agriculture biologique
- Ordonnance du DEFR sur les semences et plants
- Ordonnance de l'OFAG sur l'agriculture biologique (nouvelle).

Les documents relatifs à cette consultation peuvent être téléchargés [ici](#).

La deadline interne pour l'envoi des remarques/commentaires/propositions de modification est fixée au **22 avril 2020**.